

FONDS REPÈRE

SUN LIFE

L'éducation de votre enfant :
un repère important



LE DÉFI

En tant que parent, vous cherchez un moyen facile et fiscalement avantageux d'épargner pour les études de votre enfant.

Il vous faut répondre à tant de questions :

Quand mon enfant commencera-t-il ses études postsecondaires?

Quelle somme sera nécessaire pour ses études?

Quelle part de mon revenu dois-je m'attendre à verser à un régime d'épargne-études chaque mois?

À quel point est-ce important de savoir que je serai en mesure de payer les études de mon enfant?

Quel niveau de risque suis-je prêt à accepter pour mes placements?

Est-ce que je tire parti des subventions de l'État et des avantages fiscaux auxquels j'ai accès?

La situation

Anne espère que sa fille de trois ans, Léa, ira au collège ou à l'université.

Elle souhaite mettre de l'argent de côté en vue des études de sa fille, mais elle craint que les fluctuations des marchés aient une incidence sur son épargne. En 2020, la valeur de ses placements a chuté de 25 % lorsque la pandémie de COVID-19 a causé l'effondrement des marchés. Une autre baisse des marchés pourrait nuire grandement à l'épargne constituée en prévision des études postsecondaires de Léa. Et ce, surtout si les frais de scolarité continuent d'augmenter.

Anne veut être certaine qu'elle épargne suffisamment d'argent pour les études de Léa, mais sans prendre trop de risques.

Un régime enregistré d'épargne-études (REEE) peut être une bonne solution.

L'occasion

Aidez votre enfant à assurer son avenir en cotisant à un REEE.

Les avantages:

Plus d'argent.

Par l'intermédiaire de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE), le gouvernement fédéral versera à votre REEE une somme pouvant représenter jusqu'à 20 % de vos cotisations (à concurrence de 500 \$¹ par année et sous réserve d'une subvention viagère maximale de 7 200 \$ par enfant).

Souplesse.

Aucune limite annuelle : vous pouvez donc verser des cotisations à votre REEE lorsque cela vous convient, à concurrence de 50 000 \$ par enfant pour toute la durée du régime. De plus, si un des enfants décide de ne pas faire d'études postsecondaires, l'argent peut servir à payer les frais d'études d'un autre enfant.

Croissance à l'abri de l'impôt.

Le revenu de placement produit dans le cadre de votre REEE est à l'abri de l'impôt. Lorsque les sommes sont retirées, elles sont imposables au taux d'impôt sur le revenu de l'enfant, qui paiera donc sur celles-ci peu ou pas d'impôt.

¹ Selon le revenu de votre famille, vous pourriez avoir droit à la Subvention canadienne pour l'épargne-études supplémentaire.

La solution

Les Fonds Repère Sun Life vous offrent :

Valeur garantie²

Conservez votre placement jusqu'à l'échéance et vous recevrez, à l'égard de chaque part, la valeur de fin de mois la plus élevée enregistrée durant l'existence du fonds. Si le placement est conservé jusqu'à l'échéance, les Fonds Repère Sun Life verseront la plus élevée des trois valeurs suivantes, sous réserve des frais applicables :

- 10 \$ par part (la valeur liquidative par part à la date de création du fonds);
- la valeur par unité de fin de mois la plus élevée enregistrée pendant la période allant de la date de la création du fonds jusqu'à sa date d'échéance;
- la valeur à l'échéance.

Rajustement automatique de la répartition de l'actif

La composition du fonds évolue pour devenir plus prudente au fur et à mesure que l'échéance approche, ce qui réduit la volatilité et protège la valeur de votre placement. Comme le montre le graphique ci-dessous, la portion des actions diminue et celle des titres à revenu fixe augmente.

Au fil du temps, la répartition de l'actif évolue vers des placements plus prudents.



Potentiel de croissance

En raison de leur exposition aux actions, les Fonds Repère Sun Life offrent à la fois un potentiel de croissance et une protection contre les risques de baisse advenant la chute des marchés.

Accessibilité

La liquidité quotidienne vous donne la possibilité de faire racheter votre placement en tout temps à la valeur liquidative du jour.

Choix

Choisissez la date qui convient le mieux à vos besoins.

² La valeur garantie n'est offerte qu'à la date d'échéance prévue du fonds. Les investisseurs qui font racheter des parts d'un Fonds Repère avant sa date d'échéance prévue recevront la valeur liquidative par part alors en cours (moins les frais de rachat qui s'appliquent). Cette valeur peut être inférieure à la valeur garantie. La valeur garantie de chaque part d'un Fonds Repère est calculée pendant la durée du fonds, selon le montant le plus élevé entre 10 \$ par part et la valeur liquidative par part mensuelle la plus haute alors atteinte.

Anne pourrait choisir le Fonds Repère 2030 Sun Life pour le REEE de Léa.

La valeur garantie à l'échéance et le fait que le fonds devient plus prudent avec le temps sont des caractéristiques particulièrement intéressantes dans son cas. Ces caractéristiques contribuent à protéger son placement contre les revirements défavorables des marchés et renforcent sa certitude qu'elle aura assez d'argent pour les études de Léa en 2030.



Parlez à votre conseiller dès aujourd'hui pour savoir comment les Fonds Repère Sun Life peuvent répondre à vos besoins en matière de REEE.

À propos de Placements mondiaux Sun Life

Placements mondiaux Sun Life offre aux Canadiens une gamme diversifiée de fonds communs de placement, de solutions de portefeuilles et de placements garantis qui leur donnent la capacité d'atteindre leurs objectifs financiers à toutes les étapes de leur vie. Nous allions la solidité de l'une des marques les plus respectées du Canada en matière de services financiers à certains des meilleurs gestionnaires d'actifs du globe en vue d'offrir une plateforme de placements vraiment mondiale. Pour en savoir plus, visitez le site placementsmondiauxsunlife.com ou suivez-nous sur Twitter @SLGI_Canada (en anglais seulement).



Pour en savoir plus, communiquez avec votre conseiller ou :

Visitez placementsmondiauxsunlife.com | Appelez au **1-877-344-1434**

Écrivez à info@sunlifeglobalinvestments.com

Les placements dans les organismes de placement collectif peuvent donner lieu à des courtages, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. La valeur des organismes de placement collectif fluctue souvent et leur rendement antérieur ne constitue pas une indication de leur rendement futur. Les organismes de placement collectif ne sont généralement pas garantis, même si les Fonds Repère Sun Life sont assortis de la garantie indiquée ci-après. Nous avons structuré chaque Fonds Repère Sun Life de façon à ce qu'il ait un actif suffisant pour payer la valeur garantie par part à sa date d'échéance. Si la valeur liquidative par part à la date d'échéance d'un Fonds Repère Sun Life est inférieure à la valeur garantie par part, la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la «Sun Life» ou le «garant»), à titre de sous-conseiller des Fonds Repère Sun Life, convient de payer le manque à gagner au Fonds Repère Sun Life. Tout paiement de manque à gagner est assujéti à la santé financière et à la solvabilité de la Sun Life. La date d'échéance des Fonds Repère Sun Life est le 30 juin de l'année indiquée dans le nom du fonds. La date d'échéance d'un Fonds Repère Sun Life peut être avancée à une date antérieure dans certaines circonstances, auquel cas une valeur garantie anticipée sera calculée. Le Fonds Repère Sun Life en question versera alors la valeur liquidative par part à la date d'échéance anticipée ou, si elle est plus élevée, la valeur actualisée nette de la valeur garantie. Si vous faites racheter vos parts des Fonds Repère Sun Life avant leur date d'échéance respective, le rachat sera traité à la valeur liquidative par part alors en cours, déduction faite des frais de rachat qui s'appliquent, et vous ne recevrez pas la valeur garantie à l'échéance. D'autres renseignements, y compris les risques propres aux Fonds Repère Sun Life, sont présentés dans le prospectus.

Placements mondiaux Sun Life est un nom commercial de Gestion d'actifs PMSL inc., de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et de la Fiducie de la Financière Sun Life inc. Gestion d'actifs PMSL inc. est le gestionnaire des fonds communs de placement de la Sun Life, des Solutions gérées Granite Sun Life et des Mandats privés de placement Sun Life.

© Gestion d'actifs PMSL inc. et ses concédants de licence, 2021. Gestion d'actifs PMSL inc. est membre du groupe Sun Life. Tous droits réservés.

